

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01623

Numéro SIREN : 524 787 769

Nom ou dénomination : HOLDING LEMAGNY

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009857

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/009857**
n° de gestion : **2010B01623**
n° SIREN : **524 787 769 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 10/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

HOLDING LEMAGNY - Société par actions simplifiée
8 chemin de la Plaine ZA des Bauches 38640 Claix -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1458670

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	807 774.00		807 774.00	807 774.00		
Créances rattachées à des participations	690 747.51		690 747.51	632 408.36	58 339.15	9.22
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	1 498 521.51		1 498 521.51	1 440 182.36	58 339.15	4.05
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	90 166.80		90 166.80	103 428.34	13 261.54	12.82
Autres créances	2 660.70		2 660.70	6 781.54	4 120.84	60.77
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	300 000.00		300 000.00		300 000.00	
Disponibilités	2 059 434.62		2 059 434.62	1 590 293.42	469 141.20	29.50
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	2 452 262.12		2 452 262.12	1 700 503.30	751 758.82	44.21
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 950 783.63		3 950 783.63	3 140 685.66	810 097.97	25.79

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

690 747.51

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 115 000)	115 000.00		115 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	302 800.00		302 800.00			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	11 500.00		11 500.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 476 661.70		1 744 540.79		732 120.91	41.97
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	935 619.60		882 120.91		53 498.69	6.06
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 841 581.30		3 055 961.70		785 619.60	25.71	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	375.80		442.94		67.14	15.16
	Emprunts et dettes financières diverses	51 144.76		6 144.76		45 000.00	732.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 578.19		3 255.90		322.29	9.90
	Dettes fiscales et sociales	53 687.10		74 510.99		20 823.89	27.95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416.48		369.37		47.11	12.75	
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	109 202.33		84 723.96		24 478.37	28.89
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 950 783.63		3 140 685.66		810 097.97	25.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

109 202.33 84 723.96

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	415 019.20		415 019.20	346 382.22		68 636.98	19.82
Chiffre d'affaires NET	415 019.20		415 019.20	346 382.22		68 636.98	19.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 481.54	41 067.30		43 548.84	106.04
Autres produits			55.93	1.07		54.86	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			412 593.59	387 450.59		25 143.00	6.49
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			34 213.68	36 918.70		2 705.02	7.33
Impôts, taxes et versements assimilés			23 435.70	17 080.63		6 355.07	37.21
Salaires et traitements			220 198.62	225 461.34		5 262.72	2.33
Charges sociales			117 591.37	113 347.71		4 243.66	3.74
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			13.85	7.93		5.92	74.65
Total des Charges d'exploitation (II)			395 453.22	392 816.31		2 636.91	0.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			17 140.37	5 365.72		22 506.09	419.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

45.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	956 433.71		899 100.00		57 333.71	6.38
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	300.00				300.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	956 733.71		899 100.00		57 633.71	6.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	416.48		369.37		47.11	12.75
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	416.48		369.37		47.11	12.75
2. Résultat financier (V-VI)	956 317.23		898 730.63		57 586.60	6.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	973 457.60		893 364.91		80 092.69	8.97
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 924.00		12 924.00		12 924.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 502.00		6 502.00		6 502.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	19 426.00		19 426.00		19 426.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 426.00		19 426.00		19 426.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	18 412.00		11 244.00		7 168.00	63.75
Total des produits (I+III+V+VII)	1 369 327.30		1 286 550.59		82 776.71	6.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	433 707.70		404 429.68		29 278.02	7.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	935 619.60		882 120.91		53 498.69	6.06

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

HOLDING LEMAGNY

Société par Actions Simplifiée au capital de 115.000 euros
Siège social : 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches – 38640 CLAIX
524 787 769 RCS GRENOBLE

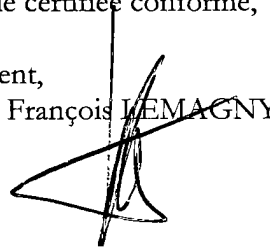
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

APPROUVES PAR LES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2019

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
Monsieur François LEMAGNY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'François Lemagny', written over a vertical line. The signature is stylized and somewhat abstract.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 018 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 018 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 018
Total	4 018

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 440 182		58 339
TOTAL	1 440 182		58 339
TOTAL GENERAL	1 440 182		58 339

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 498 522	1 498 522
TOTAL			1 498 522	1 498 522
TOTAL GENERAL			1 498 522	1 498 522

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	690 748	690 748	
Autres créances clients	90 167	90 167	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 661	2 661	
TOTAL	783 575	783 575	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	376	376		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 578	3 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 588	25 588		
Impôts sur les bénéfices	5 072	5 072		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 328	16 328		
Autres impôts taxes et assimilés	6 700	6 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416	416		
Groupe et associés	51 145	51 145		
TOTAL	109 202	109 202		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	11 500			11 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	90 167
Disponibilités	225
Total	90 392

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 688
Dettes fiscales et sociales	6 700
Total	9 763

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	2
Total	3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Couvert par un contrat spécifique PRO BTP pour les Etams et Cadres.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SCI SCI DU SOLEIL	20 000	139 175	99.99	200 000	200 000			11 686	16 658	
- SCI 2F	1 800	31 317	99.94	143 828	143 828			60 976	29 517	
- SARL LES REVETEMENTS ALPINS	50 000	1 216 758	99.90	461 956	461 956			5 948 649	446 396	949 050
- SCI LA BAGNE	2 000	428 044	99.50	1 990	1 990			1 580	155 289	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
- INDEMNITE MALADIE	4 536
- AVANTAGE EN NATURE	2 055
Total	6 591

HOLDING LEMAGNY

Société par Actions Simplifiée au capital de 115.000 euros
Siège social : 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches – 38640 CLAIX
524 787 769 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2019

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

QUATRIEME DECISION

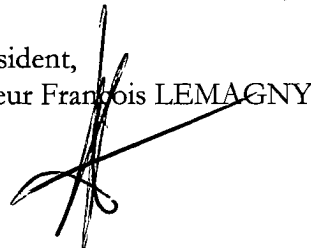
L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 935.619,60 euros, qu'il décide d'affecter de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres Réserves »,
lequel est porté de la somme de 2.476.661,70 à la somme de 3.412.281,30 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Monsieur François LEMAGNY





SAS HOLDING LEMAGNY

524 787 769 RCS Grenoble

8 chemin de la Plaine

38640 CLAIX

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Jean-Jacques TAGNARD

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre - Région Lyon/Rhône Alpes

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

SAS HOLDING LEMAGNY

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société HOLDING LEMAGNY,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING LEMAGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé mon mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

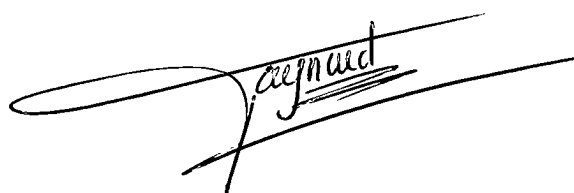
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 18 juin 2019



Jean-Jacques TAGNARD
Commissaire aux comptes

BDO

Adresse professionnelle :

BDO Rhône-Alpes

20 rue Fernand Pelloutier - 38130 Echirolles

Téléphone : 04.76.09.50.54 - Télécopie : 04.76.40.79.93

www.bdo.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	807 774.00		807 774.00	807 774.00				
Créances rattachées à des participations	689 317.91		689 317.91	632 408.36	56 909.55	9.00		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	1 497 091.91		1 497 091.91	1 440 182.36	56 909.55	3.95		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	90 166.80		90 166.80	103 428.34	13 261.54	12.82	
	Autres créances	2 660.70		2 660.70	6 781.54	4 120.84	60.77	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	300 000.00		300 000.00		300 000.00			
Disponibilités	2 059 434.62		2 059 434.62	1 590 293.42	469 141.20	29.50		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	2 452 262.12		2 452 262.12	1 700 503.30	751 758.82	44.21		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 949 354.03		3 949 354.03	3 140 685.66	808 668.37	25.75		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

689 317.91

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 115 000)	115 000.00		115 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	302 800.00		302 800.00			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	11 500.00		11 500.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 476 661.70		1 744 540.79		732 120.91	41.97
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	935 619.60		882 120.91		53 498.69	6.06
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 841 581.30		3 055 961.70		785 619.60	25.71	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	375.80		442.94		67.14	15.16
	Emprunts et dettes financières diverses	49 715.16		6 144.76		43 570.40	709.07
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 578.19		3 255.90		322.29	9.90
	Dettes fiscales et sociales	53 687.10		74 510.99		20 823.89	27.95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416.48		369.37		47.11	12.75	
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	107 772.73		84 723.96		23 048.77	27.20
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 949 354.03		3 140 685.66		808 668.37	25.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

107 772.73 84 723.96

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	Total	31/12/2017	12	Euros	%
	France	Exportation					
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	415 019.20		415 019.20	346 382.22		68 636.98	19.82
Chiffre d'affaires NET	415 019.20		415 019.20	346 382.22		68 636.98	19.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 481.54	41 067.30		43 548.84	106.04
Autres produits			55.93	1.07		54.86	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			412 593.59	387 450.59		25 143.00	6.49
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			34 213.68	36 918.70		2 705.02	7.33
Impôts, taxes et versements assimilés			23 435.70	17 080.63		6 355.07	37.21
Salaires et traitements			220 198.62	225 461.34		5 262.72	2.33
Charges sociales			117 591.37	113 347.71		4 243.66	3.74
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			13.85	7.93		5.92	74.65
Total des Charges d'exploitation (II)			395 453.22	392 816.31		2 636.91	0.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			17 140.37	5 365.72		22 506.09	419.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

45.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	956 433.71	899 100.00	57 333.71	6.38
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	300.00		300.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	956 733.71	899 100.00	57 633.71	6.41
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	416.48	369.37	47.11	12.75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	416.48	369.37	47.11	12.75
2. Résultat financier (V-VI)	956 317.23	898 730.63	57 586.60	6.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	973 457.60	893 364.91	80 092.69	8.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 924.00		12 924.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 502.00		6 502.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	19 426.00		19 426.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 426.00		19 426.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	18 412.00	11 244.00	7 168.00	63.75
Total des produits (I+III+V+VII)	1 369 327.30	1 286 550.59	82 776.71	6.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	433 707.70	404 429.68	29 278.02	7.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	935 619.60	882 120.91	53 498.69	6.06

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 018 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 018 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 018
Total	4 018

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 440 182		1 068 365
TOTAL	1 440 182		1 068 365
TOTAL GENERAL	1 440 182		1 068 365

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		1 011 456	1 497 092	1 497 092
TOTAL		1 011 456	1 497 092	1 497 092
TOTAL GENERAL		1 011 456	1 497 092	1 497 092

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	689 318	689 318	
Autres créances clients	90 167	90 167	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 661	2 661	
TOTAL	782 145	782 145	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	376	376		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 578	3 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 588	25 588		
Impôts sur les bénéfices	5 072	5 072		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 328	16 328		
Autres impôts taxes et assimilés	6 700	6 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416	416		
Groupe et associés	49 715	49 715		
TOTAL	107 773	107 773		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	11 500			11 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	90 167
Disponibilités	225
Total	90 392

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 688
Dettes fiscales et sociales	6 700
Total	9 763

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	2
Total	3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Couvert par un contrat spécifique PRO BTP pour les Etams et Cadres.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SCI SCI DU SOLEIL	20 000	139 175	99,99	200 000	200 000			11 686	16 658	
- SCI 2F	1 800	31 317	99,94	143 828	143 828			60 976	29 517	
- SARL LES REVETEMENTS ALPINS	50 000	1 216 758	99,90	461 956	461 956			5 948 649	446 396	949 050
- SCI LA BAGNE	2 000	428 044	99,50	1 990	1 990			1 580	155 289	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
- INDEMNITE MALADIE	4 536
- AVANTAGE EN NATURE	2 055
Total	6 591